

Recrute un.e Régisseur(se) général(e)

Canal 93 – Bobigny Musiques est un établissement public créé par la municipalité de Bobigny il y a vingt ans dans les champs des musiques, danses et du numérique, en particulier à destination des jeunes.

L'équipement est devenu un lieu incontournable de création, de partages de pratiques musicales et chorégraphiques et de diffusion, avec une identité propre marquée par les « cultures urbaines ».

Avec sa salle de concert, ses studios et son espace restauration Canal 93 est un espace de pratiques, de rencontres et de développement artistique pour les musiciens, danseurs et chorégraphes de Bobigny et de la Seine-Saint-Denis et au-delà, du monde.

<https://www.canal93.com>

L'équipe permanente est composée de 5 salarié.es. Cette équipe est amenée à évoluer selon les projets en développement.

Canal 93 recrute un.e Régisseur(se) général(e)

Sous la responsabilité de la directrice et en lien étroit avec l'équipe de production et les technicien.ne.s, vous serez en charge de :

Description du poste

Le régisseur général assure la mise en œuvre et la pérennité des dispositifs techniques et des ressources humaines nécessaires à la conduite des spectacles ou des événements, dans le respect du cadre règlementaire et budgétaire prévu. Il coordonne des mises en œuvre techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles. Au sein de l'équipe de direction et en lien étroit avec le reste de l'équipe, il coordonne les missions de maintenance et d'entretien du bâtiment et de son matériel.

Ses principales missions s'articulent autour de deux pôles :

La régie du bâtiment :

- Seconder la direction dans ses missions techniques et l'assister dans ses obligations de sécurité vis-à-vis du personnel et du public ;
- Coordonner et organiser l'entretien du bâtiment et le respect des obligations de sécurité en lien avec la ville (propriétaire du bâtiment) et les prestataires (sociétés de travaux et de maintenance et bureaux de contrôle) ;
- Participer aux études techniques préalables et aux déclarations relatives à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement, voire d'une manifestation exceptionnelle ;
- Coordonner le parc de matériel de la structure (suivi de l'inventaire, rangement, maintenance du matériel, mise en place, suivi administratif lié) ;
- Suivre l'entretien du bâtiment et établir un plan de travail pour le nettoyage quotidien et un plan de nettoyage de fond annuel ;
- Etablir et suivre un plan pluriannuel d'investissement tenant compte de la durée de vie des équipements
- Gérer les équipements liés à la sûreté du bâtiment (contrôle d'accès, alarme...)

La coordination technique :

- Etablir la préparation technique d'un lieu scénique en vue de recevoir un spectacle en s'assurant du respect des règles de sécurité du spectacle ou de l'événement
- En lien étroit avec la chargée de production :
 - Validation des fiches techniques et des riders en lien avec les équipes techniques accueillies ;
 - Coordination de l'accueil des intervenants (artistes professionnels et amateurs, techniciens, etc) sur chaque événement (concert, mise à disposition, locations, résidences) ;

- Coordonner l'engagement et le travail des techniciens nécessaires à chaque événement, en lien avec l'administration pour le suivi budgétaire des événements et l'embauche du personnel ;
- Coordonner la sécurité des événements avec public (mise à disposition, location, concerts, etc) ;
- Favoriser les relations le public (accueil et sécurité du public) ;
- Assurer selon les possibilités au planning, une partie des régies légères (lumière, son, plateau, vidéo) ;

Les connaissances requises :

- Connaître et maîtriser le règlement contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ;
- Connaissance des règles de l'achat public ;
- Maîtrise des techniques son, lumière, plateau, régie extérieure et des bases en électricité, résistance des matériaux ;
- Pratique des logiciels et matériels informatiques spécialisés (son, lumière asservie...) ;
- Connaissance des réseaux et dispositifs institutionnels du secteur culturel ;
- Préparer, organiser et coordonner l'accueil des spectacles ;
- Participer à leur réalisation et mettre en œuvre tous les moyens humains, budgétaires et matériels nécessaires qui sont attribués ;
- Comprendre une demande artistique ;
- Evaluer la faisabilité technique d'un projet artistique ou culturel, en concertation avec les tous acteurs concernés ;
- Encadrer une équipe de techniciens ;
- Proposer des adaptations et des options au regard des contraintes existantes ;
- Etude (accueil) et établissement (tournées) des fiches techniques ;
- Savoir conduire un chantier ;
- Concorder avec les divers responsables techniques des productions (régisseurs / techniciens).

- Élaborer le budget technique pour chaque manifestation et relations avec les prestataires de services ;
- Participer à sécurité de la représentation, et en vérifie l'ordre de marche ;
- Savoir rendre compte ;

Responsabilité :

- Dans le suivi de la maintenance du matériel technique et du bâtiment ;
- Dans le respect des coûts et des délais, de l'application des normes (travail des agents, utilisation du matériel, sécurité du public) Dans l'adaptation technique de l'équipement ;
- Dans la gestion et la répartition des tâches dans son équipe lors d'événements ;
- Dans la conduite des spectacles ;
- Dans la mise en œuvre et fonctionnement d'installations spécifiques.

Relations fonctionnelles internes :

- Relations régulières avec sa hiérarchie : rendre compte ;
- Relations régulières avec ses collègues : échange, coordination et information ;
- Contacts fréquents avec les artistes, les différents fournisseurs et prestataires de service, les personnels occasionnels et les intervenants techniques sur les spectacles.

Relations fonctionnelles externes :

- Relations directes avec les services municipaux de la ville de Bobigny (service des bâtiments, de la prévention), les prestataires et les bureaux de contrôle, le public, les compagnies de spectacles ;
- Relations fréquentes avec les associations, les institutions, etc ;
- Relations régulières avec le public : dans le cadre du développement des actions dans les quartiers.

Contraintes du poste :

- Structurelles : missions réalisées au sein de Canal 93 et éventuellement en extérieur.
- Temporelles : Horaires de 14h à 22 h, du mardi au samedi, avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles (nuits, week-ends). Rythme de travail soutenu, pics d'activités liés à la programmation des spectacles. Grande disponibilité et déplacements fréquents sur les lieux de spectacle
- Risques liés au poste : charges lourdes, risques électriques, travail en hauteur, intempéries, etc,
- Port de vêtement de protection : Exigé selon les activités

Formation :

BTS dans le domaine de la régie de spectacle vivant, du son ou des lumières.

Régisseurs de spectacles vivants ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son – CFPTS.

Tout autre diplôme [de régie générale de spectacle ou d'événement - Son et lumière - Direction technique - Sécurité ERP.](#)

Certifications et habilitations :

- Toute habilitation technique nécessaire à l'exploitation des spectacles
- SSIAP 1
- Habilitation électrique (BR) : interventions générales d'entretien et de dépannage d'ordre électrique Basse Tension
- Habilitation de conduite (nacelle)
- Habilitation accroche et levage
- Permis B

Conditions :

Emploi rattaché au groupe 4 de la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

Rémunération selon expérience + Prise en charge des tickets repas

Disponibilités occasionnelles en soirées et week-end lors des spectacles

Adresser CV et lettre de motivation avant le 15 avril 2024 à recrutement@canal93.net